
Photo THIERRY

André LE CHEVALLIER

Président du GROUPE DÉMOCRATIQUE et TRAVAILLISTE

Président de la F.G.D.S. de Maine-et-Loire

Professeur au C.E.T. de Cholet

Certifié de Psychologie et de Sociologie

Responsable syndical

Ancien Président de la Commission Economique de L'A.D.E.C. (Association pour le Développement Economique de Cholet)

Auteur d'un certain nombre de documents et d'ouvrages sur l'Economie Choletaise :

Evolution de la population Choletaise (1962)

Le Choletais, 10e zone Industrielle de l'ouest européen (1965)

Diverses études sur la scolarisation et l'orientation dans le Choletais (1961-1962)

La zone de peuplement Industriel et urbain du Choletais (1964)

Cholet et le Choletais dans les pays de la Loire (1965)

Ces trois derniers ouvrages en collaboration avec Robert Solazzi (Orienteur Professionnel)


Photo GOLDER

Jean-Claude PONCET

Ingénieur-électronicien du Conservatoire National des Arts et Métiers (Promotion supérieure du Travail)

Militant syndicaliste

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967 — Ve CIRCONSCRIPTION DE MAINE-ET-LOIRE - CHOLET

FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

(GROUPE DEMOCRATIQUE & TRAVAILLISTE)

Notre candidature revêt une double signification :

PREPARER LE CHOLETAIS DE DEMAIN

La région choletaise a la plus forte proportion de jeunes de moins de 20 ans : 38,5 %. France entière : 33,4 %.

Ce capital-jeunesse, qui est une richesse, peut être aussi pour une région un handicap si l'on n'a pas d'autres ressources à proposer aux jeunes que l'**Emigration** (1).
A cette forte démographie, qui nécessitera la création de nombreux emplois, il faut ajouter la diminution de la population agricole et, là encore, ce seront surtout les jeunes qui seront touchés.

Il y a pour nous deux aspects aux solutions que nous proposons.

LE PREMIER EST D'ORDRE ECONOMIQUE :

A - **Il faut réaliser l'unité du Choletais,** actuellement divisé sur 4 départements.
C'est sur les « réalités économiques » que doit être basé le découpage de la France et non sur des divisions anciennes et administratives classiques : canton ou département.

B - **L'avenir de CHOLET et de sa région est lié à celui de NANTES**
Il faut intégrer le **Choletais** dans un vaste ensemble industriel qui s'étendra de **St-Nazaire** jusqu'à **Cholet** en passant par **Nantes** et qui, groupant 800.000 habitants, sera **la première zone industrielle de l'Ouest Européen :**

« LA VALLÉE DE LA BASSE-LOIRE ET SÈVRE »

C - **Il faut créer des voies de communication modernes.**
Le Choletais est isolé. Il faut améliorer ses liaisons par chemin de fer, par avion, et **surtout par la route.**
C'est par le Choletais que doit passer **LE GRAND AXE OUEST-EST** (dont le report au nord de la Loire est envisagé par la C.O.D.E.R.). Un premier tronçon, à travers la zone industrielle « St-Nazaire-Nantes-Cholet », doit être construit en AUTOROUTE.

D - **Il faut pousser au maximum la scolarisation du Choletais** encore jusqu'à ces derniers temps la **RÉGION LA PLUS SOUS-SCOLARISÉE DE FRANCE.**
L'implantation de C.E.S., en secteur rural, s'impose comme une première nécessité car les enfants du milieu rural-agricole en particulier sont actuellement les plus défavorisés.

(1) Pour 1965, le bilan de l'emploi (emplois créés - emplois supprimés) est de -33 en ce qui concerne l'industrie et le commerce pour l'arrondissement de Cholet alors qu'il aurait fallu en créer environ 1500 (source ASSEDIC).

Vu,

Le Candidat :

André LE CHEVALLIER

Le Remplaçant :

Jean-Claude PONCET

IMP. DU CENTRE - CHOLET

E - Cette infrastructure réalisée, il sera enfin possible d'envisager **l'implantation de NOUVELLES INDUSTRIES,** afin de relayer les industries traditionnelles du Textile et de la Chaussure, susceptibles d'employer une main-d'œuvre à haute qualification et d'**étendre le Secteur Tertiaire,**

D'OU UN RELÈVEMENT DU NIVEAU DE VIE RÉGIONAL.

LE SECOND EST D'ORDRE POLITIQUE :

Les mesures citées ci-dessus ne pourront avoir leur pleine rélisation que dans une ECONOMIE PLANIFIÉE et qu'aujourd'hui, SEULE LA GAUCHE EST CAPABLE DE PROMOUVOIR, face à un **Régime Capitaliste qui sacrifie systématiquement les régions pauvres et qui préconise le départ des excédents de main-d'œuvre vers les grandes concentrations industrielles.**

Il nous faut donc inverser le courant :

A - Par des investissements massifs dans l'Ouest et dont le Choletais bénéficiera tout naturellement.

B - Par la création d'usines nouvelles, à financement public (dans les secteurs tels que : la Mécanique, la Chimie, l'Electronique).

C - Par la création d'une banque nationale d'Investissements qui permette d'orienter les entreprises vers les régions actuellement défavorisées.

D - Par une péréquation du coût des transports qui compense l'éloignement de nos régions des centres vitaux du Marché Commun.

E - Par une véritable régionalisation qui permette à la région **d'utiliser les capacités créatrices de ses habitants** trop souvent étouffées par le centralisme parisien, tant dans le domaine politique que financier.

PARTICIPER A L'ELABORATION D'UNE POLITIQUE AU SERVICE DE LA PAIX ET DU PROGRES

Avec la FÉDÉRATION, dont nous rappelons les principaux objectifs, nous préconisons :

— La stabilité par le contrat de Législature.
— La suppression de la Force de Frappe.
— La construction d'une Europe ouverte au service des peuples.
— La priorité à l'Education Nationale.
— La mise en place d'une véritable politique familiale (augmentation des prestations familiales - droit au Logement).
— La mise en place d'une fiscalité plus juste.
— La modernisation et la parité dans l'agriculture.
— Le développement du secteur hospitalier.
— La défense des plus déshérités (personnes âgées, handicapés, travailleurs au S.M.I.G., etc...)
— La défense des Libertés (en particulier **liberté de l'information et Liberté syndicale).**

AINSI POURRA SE RÉALISER UNE SOCIÉTÉ OU L'HOMME NE SERA PAS ASSERVI AU PROFIT, MAIS OU L'ECONOMIE SERA AU SERVICE DE L'HOMME.